Zurich, le 30 septembre 2022

**Communiqué de presse**

*Volume: env. 8800 caractères pour le texte, y compris chapeau et espaces, hors titre, encadré à propos d’Energie-bois Suisse et légendes*

**Les chauffages au bois resteront en service cet hiver**

**Risquons-nous une pénurie de bois-énergie? Les chauffages au bois vont-ils s’éteindre cet hiver? Combien de bois supplémentaire pourrions-nous utiliser pour nous chauffer? Ces questions brûlantes et des reportages controversés nous perturbent actuellement. Un nouveau document stratégique (uniquement en allemand) élaboré par Energie-bois Suisse livre des réponses claires. En bref: les chauffages au bois resteront en service. Exploité à bon escient, le bois est une source d’énergie fiable et capable de contribuer à la transformation énergétique.**

Achats en masse, difficultés de livraison, stocks épuisés: ces derniers mois, le marché du bois-énergie a perdu de sa stabilité accoutumée. De longues années d’offre excédentaire et de faibles niveaux de prix ont récemment abouti dans une demande qui excède désormais l’offre dans certaines régions. Risquons-nous une pénurie de bois et un désordre complet? «Non,» souligne Andreas Keel, directeur d’Energie-bois Suisse. «Nous avons certes quelques difficultés dans le secteur des pellets et des bûches sèches, mais le marché des plaquettes se développe comme il faut. Les chauffages au bois installés fourniront leur chaleur confortable aux habitations en toute fiabilité cet hiver.» La demande en hausse se reflète aussi dans les prix: celui du pellet a augmenté d’environ 60% par rapport à 2021, et ceux des plaquettes forestières et des bûches ont également tendance à monter. «Les gens se font davantage de soucis que nécessaire: le marché est relativement stable. De plus, c’est justement la hausse du prix qui garantira un approvisionnement sûr, car elle rend la mobilisation de bois-énergie supplémentaire plus intéressante», résume Andreas Keel. Ce constat d’Energie-bois Suisse se base sur des faits avérés.

**Un marché du bois-énergie relativement stable**

Au cours des mois passés, Energie-bois Suisse a rédigé un document stratégique qui chiffre le potentiel de bois-énergie inexploité et définit des domaines d’application judicieux pour les différents assortiments.

Retenons tout d’abord qu’il faut opérer une distinction. Les applications pour les bûches, les plaquettes forestières et les pellets diffèrent considérablement. La provenance du bois est elle aussi un critère de différenciation. Un bois issu de la forêt et laissé à l’état naturel permet une gamme d’utilisations nettement différente de celle d’un bois usagé issu des démolitions de bâtiments et contaminé par des polluants.

**Des formes de bois-énergie différentes**

Trois formes de bois-énergie fondamentalement différentes, vingt catégories de chauffages au bois, un combustible laissé à l’état naturel ou au contraire du bois de récupération pollué permettent une grande variété d’applications possibles. Si les combinaisons ne sont pas toutes utiles, certaines sont même controversées. Le document stratégique fournit des réponses et recommandations sur la manière d’exploiter à bon escient le potentiel inutilisé. Or, le bois-énergie ne pourra clairement pas accomplir la transformation énergétique seul. Il est donc essentiel de tirer parti du potentiel disponible là où cela a le plus de sens.

**Les bûches, une source d’énergie décentralisée utile**

D’après la statistique officielle sur le bois-énergie, près de 500 000 chauffages aux bûches sont actuellement installés en Suisse. Le bois en bûches qui convient est toujours laissé à l’état naturel et doit avoir séché pendant un à trois ans avant l’utilisation. Comme nous n’avons pas assez de temps pour le séchage avant le début de la saison de chauffage, il ne nous sera guère possible de produire davantage de bûches pour cet hiver. Un séchage «artificiel» est coûteux et ses capacités sont limitées. A cause d’une demande qui a doublé, voire triplé, les stocks de certains fournisseurs sont actuellement épuisés. Ainsi, les bûches pourront contribuer à atténuer les conséquences d’une pénurie d’énergie éventuelle l’hiver prochain, mais uniquement dans les bâtiments équipés d’installations correspondantes. Selon le scénario dessiné par Energie-bois Suisse, une exploitation plus poussée des chauffages à bûches installés pourrait accroître la consommation de bois de jusqu’à 130 000 m3 l’hiver prochain.

**Les pellets, idéaux pour les installations de 1000 kW au maximum**

Les chaudières à pellets ont connu un véritable essor ces dernières années. L’association proPellets.ch chiffre à environ 460 000 t le besoin maximum en pellets et à près de 360 000 t la capacité de production nationale maximale pour 2022. Par conséquent, la demande dépasse dès maintenant la production. Etant donné la forte croissance de la demande dans nos pays voisins, importer de gros volumes additionnels à court terme pourrait s’avérer difficile. On peut débattre des catégories d’installations pour lesquelles l’utilisation de pellets se justifie le plus. Energie-bois Suisse recommande de brûler les granulés à l’état naturel dans des installations dont la puissance ne dépasse pas les 1000 kW. Elle justifie ce plafond notamment par la dépense énergétique de la production de pellets par rapport à celle des plaquettes forestières, ainsi que par une disponibilité limitée de la matière première (chutes de bois/sciures naturelles issues de la transformation du bois et, plus récemment, du bois forestier). Des installations de plus de 1000 kW devraient donc être opérées aux plaquettes forestières.

**Les plaquettes forestières, un combustible universel pour les grandes chaudières**

Les projets d’une certaine envergure nécessitent une préparation plus longue. La demande n’est donc pas susceptible de changer abruptement à court terme. Néanmoins, les projets actuellement en attente sont nombreux et certains sont de taille. Energie-bois Suisse s’attend donc à une nette augmentation de la demande au cours des deux à cinq ans à venir. Les idées de grandes centrales de chauffage et de production d’électricité dans le secteur urbain foisonnent en Suisse. Si elles devaient toutes se réaliser, elles consommeraient tout le potentiel de bois-énergie disponible. Dans cette perspective, il convient de voir d’un œil critique tout projet de très grande envergure. En effet, le bois nécessaire proviendrait de régions dont les communes et particuliers ont mis en œuvre ou veulent réaliser leurs propres projets au niveau local. «Un village opérant son propre réseau de chaleur avec du bois provenant de la forêt proche constitue un bon exemple d’économie circulaire efficace et respectueuse de l’environnement. Les propriétaires forestiers auront besoin de leur bois pour leurs propres projets. Il ne sera donc pas disponible pour les grandes installations des zones urbaines éloignées. Les promoteurs de ces gros projets ne tiennent pas assez compte de cet aspect», fait observer Andreas Keel.

**Envisager l’emploi du bois usagé et de nouvelles formes de biomasse**

Il relève en même temps qu’il existe des potentiels intéressants dont l’exploitation est pratiquement nulle aujourd’hui. Ainsi, la Suisse continue d’exporter près de 300 000 t de bois usagé qui, transformé en plaquettes, se prêterait à la combustion (neutre en CO2) dans des systèmes de grande et de très grande taille. Nous disposons par ailleurs de formes de biomasse qui ne se trouvent pas encore au centre des réflexions énergétiques, dont le fumier de cheval. «La Suisse en produit environ 300 000 t chaque année: un volume énorme», déclare Keel.

**Un source d’énergie décentralisée convient à l’utilisation décentralisée**

Le principe «De la région, pour la région» prend tout son sens pour le bois-énergie. Il se distingue en effet par des itinéraires de distribution courts et une création de valeur régionale. Les arbres poussent dans toutes les régions. Les forêts appartiennent aux quelque 250 000 propriétaires forestiers publics et privés. Dans un marché de l’énergie tendu, ils aspireront à utiliser eux-mêmes leur propre bois, dans des chauffages locaux à bûches, à pellets ou à plaquettes.

**Recommandations d’Energie-bois Suisse**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  FormeAssortiment | BûchesInstallations de 5 à 70 kW de puissance | Plaquettes Installations de 50 à 10 000 kW de puissance | PelletsInstallations de 5 à 1000 kW de puissance |
| Bois forestier/résidus de bois/issu de l’entretien paysager, laissé à l’état naturel | Poêles d’habitat, chauffages centraux, chauffages de locaux, maisons ind., petits immeubles; installations de 5 à 70 kW  | Immeubles d’habitation, grands bâtiments individuels, réseaux de chaleur; installations de 50 à 10 000 kW | Poêles d’habitat, maisons ind. et immeubles, réseaux de chaleur; installations de moins de 1000 kW  |
| Résidus de bois / bois usagé ou pollué  | --- | Grands systèmes de 1000 à 10 000 kW, év. plus grands en 2e priorité  | Grands systèmes de 10 000 kW max., év. plus grands en 2e priorité |
| Nouvelle biomassepar ex. fumier de cheval | --- | --- | Grands systèmes de 300 à 10 000 kW |

Maisons ind. = maisons individuelles

**A propos d’Energie-bois Suisse**

Depuis 1979, l’association faîtière Energie-bois Suisse assure un service professionnel d’information et de conseil et s’engage pour une utilisation accrue de la «chaleur issue de la forêt» auprès des autorités et des décideurs. [www.energie-bois.ch](http://www.energie-bois.ch)

*Auteur:*

*Christoph Rutschmann*

*Pour le compte de*

*Energie-bois Suisse*

*Neugasse 10*

*8005 Zurich*

*Tél.: 044 250 88 11*

*info@energie-bois.ch*

***Photos***

|  |  |
| --- | --- |
|  | ***Légende:****Les bûches: une chaleur indigène pour 500 000 foyers**Source: Christoph Rutschmann, Energie-bois Suisse*  |
|  | ***Légende:****Les plaquettes forestières: une source d’énergie idéale pour chaudières de moyenne et plus grande taille**Source: Christoph Rutschmann, Energie-bois Suisse*  |
|  | ***Légende:****Les pellets: idéaux pour petits et moyens chauffages* *Source: Christoph Rutschmann, Energie-bois Suisse*  |
|  | ***Légende:****Le bois usagé: de gros volumes continuent d’être exportés**Source: Christoph Rutschmann, Energie-bois Suisse*  |